

COMPTE-RENDU DE REUNION

PROJET / N° PROJET

Etude de mobilité sur la commune d'Orliénas

MAITRE D'OUVRAGE

Commune d'Orliénas

LIEU / DATE DE REUNION

Atelier avec les habitants du 03/10/2022

N° DU COMPTE-RENDU / REDACTEUR / DATE DE DIFFUSION

Compte-rendu n°3 / Amélie RICHARD / Sylvie DUPRE / 10/10/22

PRESENCES ET DIFFUSION

INTERVENANTS	Structure	PRESEN
Olivier BIAGGI	Maire d'Orliénas	X
Guillaume FREMIOT	Adjoint en charge du Développement Durable et de la Prospective	X
Nathalie CHARTOIRE	Adjointe en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Mobilité	X
Cédric BOURGUIGNON	Adjoint en charge de l'Agriculture, des Commerces, des Bâtiments et de la voirie	X
Vincent LECOCQ	Délégué Urbanisme	X
Jean-Michel ARPI	Délégué Culture et Patrimoine	X
Sylvie DUPRE	SCE	X
Amélie RICHARD	SCE	X
23 habitants étaient présents		

Un atelier de concertation s'est déroulé sur la commune d'Orliénas le lundi 3 octobre 2022 de 18h à 20h. 23 habitants ont participé.

Au démarrage de l'atelier, Monsieur le Maire a rappelé le contexte, l'objectif de la mission et son calendrier.

SCE a ensuite présenté le déroulé de l'atelier (règles, objectifs, ...) puis les participants ont été séparés en 2 tables.

La synthèse des échanges

► Synthèse du centre-ville :

Les forces :

- Les 2 ralentisseurs à l'entrée du village. Malgré qu'ils ne soient pas toujours respectés, ils permettent de réduire la vitesse.
- Les places de stationnement sont bien réparties sur la commune.
- La « traboule » rue des Veloutiers. Néanmoins, le débouché sur la rue des Veloutiers manque de visibilité et il est à mettre en valeur.
- Les zones 30.
- La courte zone sécurisée pour les piétons sur la route de Trêve de Gain. Le cheminement piéton séparé par des barrières en bois sans trottoir est un aménagement que les habitants souhaiteraient voir davantage sur la commune.
- Le chemin de Fontfroide, non revêtu, permet de limiter le trafic.
- Le pédibus, malgré le peu de volontaire.
- Les parkings vélos.
- Un réseau de voirie permettant de mettre des sens uniques car des boucles sont possibles pour aménager des cheminements doux.

Les faiblesses :

- Les zones 30 ne sont pas assez visibles et de fait ne sont pas assez respectées.
- Les trottoirs trop étroits.
- De nombreux stationnements gênants sur trottoirs.
- Rue du Pontet : pas de sécurisation pour les piétons, pas de ralentisseurs malgré la présence d'un arrêt de bus, passages piétons qui ne sont pas aux normes PMR.
- Un manque de visibilité :
 - o Passage piéton devant la boulangerie : les stationnements autorisés de part et d'autre du passage piéton empêche une bonne visibilité des piétons,
 - o Devant le bureau de tabac, les stationnements sauvages à proximité empêchent une bonne visibilité,
 - o Croix de Trêve de Gain,
 - o Carrefour rue des Veloutiers / chemin de la Combat : giratoire très serré,
 - o Chemin de la Conchette : enfants en trottinette / vélo qui descendent la rue en sens interdit (non visibles),
 - o Carrefour dangereux rue Pontet / rte des Coteaux du lyonnais,
- Manque d'éclairage sur certaines voiries :
 - o Rue de Jaloussieux,
 - o Montée du Boulard,
 - o Chemin du Mont,



sce

Aménagement
& environnement

- Route de la Durantière,
- Nuisances sonores en centre-ville dû à l'intensité de la circulation,
 - Des poids lourds qui passent dans un centre-ville trop étroit,
 - Non-respect de la priorité rue des Veloutiers,
 - Non entretien des haies qui gênent les cheminements piétons et la visibilité des véhicules (accès/sorties des garages) (ex : rue des Véloutiers, montée du Boulard),
 - Aujourd'hui, la voiture est la seule alternative pour accéder à l'école ce qui est dommage.

► Synthèse sur les polarités (Héliotrope, P+R, Hameaux Nord)

Les forces :

- Les chemins des Esses pour les vélos,
- La chicane et les aménagements en cours sur la route du Paradis,
- Le trottoir sur la route menant à l'Héliotrope est accessible et de bonne qualité mais peu utile car les gens vont en voiture.

Les faiblesses :

- Trafic important sur la route du Violon, axe dangereux pour les modes actifs,
- La route des 7 chemins est dangereuse pour tous les modes de déplacements,
- Dangerosité du carrefour montée du Boulard / Rte du Violon,
- Montée du Boulard :
 - Absence de trottoir,
 - Haies non taillées → problème de visibilité,
 - Giration des PL/Bus difficile dans les virages
- Rue de la Durantière / Ch Mont :
 - Absence de trottoir au niveau de l'arrêt de bus,
 - Carrefour dangereux rue de la Durantière /ch du Mont,
- Route du Paradis (axe de shunt du nœud des 7 chemins) : Aménagement doux en cours (point positif) mais les habitants craignent que les vitesses augmentent et que la largeur des voies ne soit trop étroite pour les PL/bus,

► Echelle de la commune :

- Passages piétons avec terres pleins centraux rendant la traversée impossible en fauteuil ou en poussette,
- Des trottoirs non conformes,
- Il manque des cheminements piétons sur la commune (mise en accessibilité),
- Aucun aménagement cyclable,
- De nombreux voiries supportent des vitesses excessives :
 - Pontet,
 - Veloutier,
 - Hôtel des Eaux,
 - Jalloussieux,
 - Route des Coteaux,
 - Route de Soucieux,
 - Durantière.

► Les pistes d'actions

- Eclairer les passages piétons,
- Supprimer/verbaliser les stationnements gênants pour augmenter le confort et la sécurité des déplacements piétons,
- Déplacement vélo : tout à faire (voir à créer, à partager),
- Aménager des sens uniques mais pas en ligne droite, avec des chicanes ou des ralentisseurs afin d'insérer les vélos et maîtriser les vitesses,
- Augmenter le nombre de voies partagées avec une signalétique adaptée et des pictogrammes afin de prévenir que la voirie est partagée,
- Faire des ponts au-dessus des fossés pour les piétons sur la rue Durantière et de la Combat,

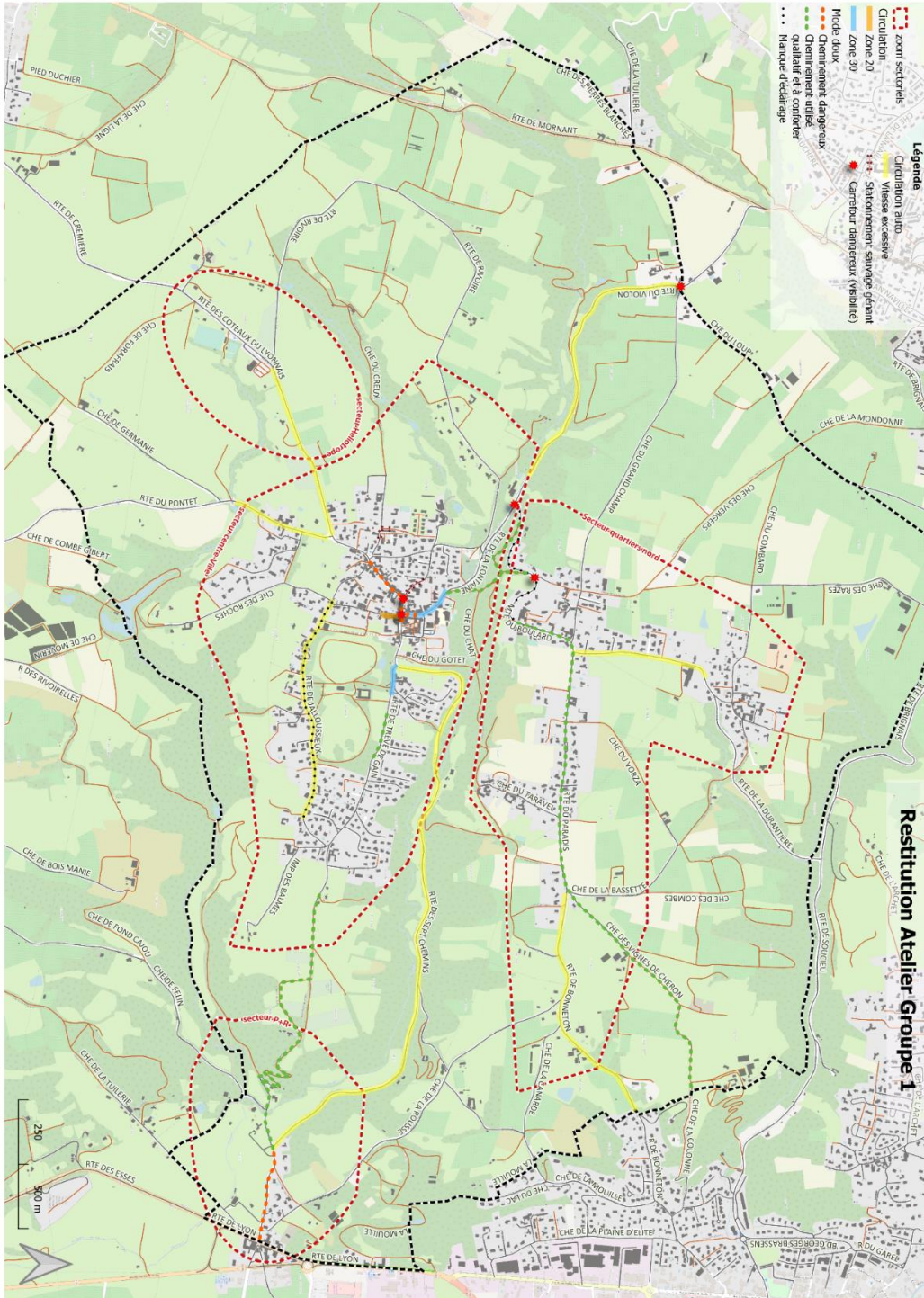


sce

Aménagement
& environnement

- Si la rue des Veloutiers était mise à sens unique, il faudrait la mettre dans le sens Ouest → Est pour permettre aux riverains d'accéder à leur garage,
- Relier en modes doux les parkings existants au centre-ville (ex : parking de la route de la Fontaine pouvant servir de parking pour l'école),
- Aménager des liaisons douces pour relier le hameau nord au centre-ville et pour accéder au futur P+R (Trêve de Gain / Ch. Des Esses),
- Entretien des escaliers existants,
- Mettre des abris bus à tous les arrêts,
- Augmenter les amplitudes horaires des bus.
- Montée du Boulard : créer un alternat de feux tricolores pour sécuriser les croisements entre PL et VL.
- Rue de la Durantière : aménager un trottoir, matérialiser l'arrêt de bus, renforcer l'éclairage avec panneaux clignotants indiquant l'arrêt, aménager un ralentisseur, ...,
- Sécuriser les carrefours dangereux identifiés comme celui de la montée du Boulard / Rte du Violon (giratoire, carrefour à feux, géométrie à reprendre, ...),

Les cartes de travail :



&

